

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

LUNDI 12 FEVRIER 2018

Date de convocation : 05/02/2018

2018-005

Nombre de Conseillers :

en exercice : 10

en présence : 10

votants : 10

L'an deux mil dix-huit, le douze du mois de février à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Daniel CHARLET, Maire.

Etaient présents : D. CHARLET, M.A. DUPUIS, P. LEFEBVRE, M. DEGAUCHY, P. FRASQUET, F. LOIFERT, C. CAPELLE, R. LETOMBE, V. LEROY, C. FORMONT.

Absents excusés : /

Absents non excusés : /

Procurations : /

Le secrétariat a été assuré par : C. CAPELLE

DELIBERATION N°5 : NUMERISATION DES ACTES D'ETAT CIVIL

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de faire numériser les actes d'état civil de la commune afin d'anticiper la dématérialisation des données d'état civil pour établir les papiers d'identité ou pour répondre aux demandes de notaires et organismes sociaux par l'intermédiaire de la plateforme COMEDec.

Les manipulations maladroites ou inadaptées des registres contribuent à leur détérioration car ils sont fragiles. La numérisation contribuerait donc également à la conservation de notre patrimoine

Il présente une proposition d'une commande groupée de l'ADICO avec un prix final négocié de 0,40€ HT par acte comprenant la numérisation et l'indexation des actes et mentions depuis le début du XXème siècle soit environ 1 000 actes (de l'année 1900 à l'année 2003).

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer les formalités et à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 12 février 2018.

Le Maire,

Daniel CHARLET

